été mandaté par le comité général pour vous signaler ce danger urgent et vous demander de le faire cesser en retirant de suite de Montceau les forces de gendarmerie qui en sont unique cause.

Je tiens donc, au nom de mes collègues et au mien, m'acquittant de ce mandat, vous demander de donner d'urgence les ordres nécessaires à cet effet.

Dans cette attente, veuillez recevoir, etc.

ÉD. VAILLANT.

L'élection des quinze membres ouvriers composant, aux termes du nouveau décret, la commission administrative de la Bourse du travail, ont eu lieu, hier, dans ce immeuble.

Deux listes avaient été formées : l'une présentée par l'union des syndicats du département de la Seine, l'autre par les syndicats indépendants, non adhérents à cette union. La première a été élue au premier tour.

Les candidats ont obtenu de 90 à 110 voix sur 145 votants, tandis que ceux des indépendants n'ont recueillis que de 19 à 37 voix.

Voici les noms et les qualités des membres de la commission administrative élus pour un an :

MM. Calmels, chambre syndicale des cochers de Paris et de la Seine; L. Lacour, chambre syndicale de la sculpture; Galantus, union fédérale des ouvriers métallurgistes; Jonet, chambre syndicale des ouvriers de l'orfèvrerie; A. Bourderon, chambre syndicale des ouvriers tonneliers; Vins et spiritueux; Carmantrant, chambre syndicale de la tabletterie; E. Deslandres, chambre syndicale des ouvriers imprimeurs-conducteurs; H. Nicolas, chambre syndicale typographique parisienne; L. Antourville, chambre syndicale des ouvriers coiffeurs; A. Baumel, chambre syndicale ouvrière de la brosserie pour peinture; E. Briat, chambre syndicale des ouvriers en instruments de précision; Boutaire, chambre syndicale des ouvriers de la cordonnerie parisienne; Tabard, syndicat des employés garçons de magasin et cochers-livreurs; Boucandhault, chambre syndicale de la chapellerie de Paris; L. Meyer, chambre syndicale des ouvriers pâtissiers.

Rappelons que cette commission est chargée, dans les limites du décret, de l'administration générale de la Bourse du travail et notamment de prononcer l'admission ou l'exclusion des syndicats, d'attribuer les locaux pour les réunions corporatives, et de régler la participation des subventions accordées par la Ville aux chambres syndicales ouvrières.

L'Association des combattants de Gravelotte a donné hier son banquet anniversaire sous la présidence du général Henrion-Berthier, maire de Neuilly. L'assistance était des plus nombreuses.

Au dessert, le général Henrion-Berthier a porté un toast patriotique aux soldats du corps expéditionnaire de Chine, puis le commandant Jouatte a pris la parole et a rendu compte de la visite de la délégation de l'association à Mars-la-Tour.

Les abbés Fortin et Meuley, anciens militaires, bénissent l'armée française, et au milieu de l'émotion de tous ces vieux assistants, entonnent l'hymne des combattants de Gravelotte, que tous reprennent en chœur.

On mande de Saint-Étienne :

Quelques membres de la fédération des mineurs du bassin de la Loire se sont réunis hier soir et, après avoir examiné le cas de Fouvrier-Preynat, congédié par la direction des mines de Roche-la-Molière, ont décidé de demander une entrevue au directeur. On espère que le conflit s'arrangera.

AU JOUR LE JOUR

M. Delcassé à Foix

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Delcassé est arrivé hier à Foix.

Avant de présider le banquet qui lui était offert et à l'issue duquel il a prononcé le discours dont nous avons reproduit hier, notamment, la conclusion relative aux affaires de Chine, le ministre des affaires étrangères a reçu à la préfecture les autorités civiles et militaires.

Répondant à l'inspecteur d'académie qui lui présentait le corps enseignant du département, le ministre dit :

Ce sont vos bons élèves qui nous donnent la force et l'espoir. Rien n'est plus utile que votre tâche. L'éducation libérale sera la grande force de la République. Vous avez très bien défini la tâche de l'Université. Il n'en est pas de plus noble ni de plus utile que vous devez vous proposer.

Former des générations instruites et croyantes, tel est le but. Chassez le scepticisme et mettez dans l'âme de ces jeunes générations qui vous ont été confiées la foi absolue en notre pays, qui a autrefois été le premier du monde et qui, l'histoire en main, est appelé à le redevenir.

Le vice-consul d'Espagne présente les hommages de la nation dont il est le délégué. Il rappelle l'intervention utile de notre pays dans la solution de l'affaire de Cuba et dit toute la reconnaissance du peuple espagnol qui s'est traduite par la brillante fête que le représentant de cette nation a donnée à Paris, au corps diplomatique.

Le ministre répond que cette solution lui a été facilitée par la connaissance qu'il avait, comme Ariégeois, des besoins de la nation espagnole. Il rappelle qu'un traité tout récent est intervenu entre la France et l'Espagne.

Le lieutenant-colonel Baschung présente ensuite les officiers du 59e d'infanterie.

Le ministre répond que la diplomatie de la France consiste à la mettre d'accord avec les autres nations. Pour cela, une force s'impose. On la trouve dans l'armée qu'il voudrait voir forte, unie dans un culte ardent.

Je suis heureux, ajoute le ministre, d'accord avec vous vos chefs, de vous assurer que cette force, nous la possédons. Je vous en exprime ma conviction sincère.

L'archiprêtre de Foix présente ses respects de prêtre et de patriote au protecteur attitré des chrétiens d'Orient, qui devront leur salut à ceux qui font respecter le bon renom de la France à l'étranger. Il adresse des félicitations chaleureuses au ministre éminent qui préside aux destinées de ses coreligionnaires dans l'Extrême-Orient.

Le ministre répond que la France a en Orient une clientèle catholique qu'elle défendra par tradition.

Je suis heureux, ajoute-t-il, de constater, comme membre du gouvernement de défense républicaine, que vous comprenez la tâche qui nous incombe et à laquelle nous ne faillirons pas. Je vous félicite du sentiment de fidélité et de docilité que vous montrez à l'égard des instructions qui ont été données au clergé français par le souverain pontife.

Après la réception officielle, le ministre des affaires étrangères s'est rendu dans la salle du gymnase du lycée, où était servi le banquet qui lui était offert par les corps élus du département.

Au champagne, M. Laborde, président du conseil général, adresse un salut amical et respectueux au ministre. Il boit aux populations ariégeoises, si vaillantes, si intrépides, si laborieuses, et leur envoie son salut des plus paternels et des plus affectueux. Il rend ensuite hommage à la clairvoyance, à la pondération, à la fermeté du ministre.

M. Delpech, sénateur, porte la santé de M. Waldeck-Rousseau et exprime le vœu que le gouvernement ne s'en tienne pas toujours à la défensive.

M. Frézoul, sénateur, fait l'éloge du président de la République.

C'est ensuite que le ministre des affaires étrangères prononce son discours qui a été salué de vifs applaudissements.

Une motion du ministre des affaires étrangères d'adresser au président de la République les sentiments respectueux de la démocratie ariégeoise, a été votée aux cris de : « Vive Loubet! vive la République! »

M. Caillaux à Mamers

M. Caillaux, ministre des finances, a été reçu officiellement, hier dimanche, à Mamers, chef-lieu de l'arrondissement qu'il représente à la Chambre.

A midi, le ministre des finances a présidé un banquet de 400 couverts, servi dans la salle des Fêtes de la ville.

Le préfet de la Sarthe, M. de Marthes, a porté à M. Loubet un toast fort applaudi.

M. Le Chevalier, ministre plénipotentiaire, a assuré M. Caillaux de l'affection des républicains de l'arrondissement.

Les cœurs de tous les Français, a ajouté M. Le Chevalier, ont battu à l'écho des mémorables paroles adressées par M. le président de la République aux troupes qui s'embarquaient pour l'Extrême-Orient. On essayait de disjoindre ces choses inséparables, l'armée et la nation, la patrie et la République.

Dans sa réponse, M. Caillaux, après avoir fait l'éloge du cabinet dont il est membre, a ajouté :

Je me suis spécialement préoccupé de faire de la politique d'affaires. Ce pays vit d'affaires, et il faut s'appliquer à les faire par les meilleurs procédés possibles.

J'ai déposé plusieurs projets de loi. On peut évidemment critiquer certains d'entre eux. On ne contestera pas cependant que mon projet concernant l'impôt des boissons, accepté à la presque unanimité, répond aux nécessités de l'heure présente.

J'ai réalisé la réforme des taxes hypothécaires, et les conservateurs des hypothèques qui m'entendent peuvent dire qu'elle intéresse au plus haut point les contribuables, puisqu'elle introduit dans l'impôt une proportionnalité équitable.

En ce qui concerne mon projet d'impôt sur le revenu, je ne chercherai jamais à faire de cette réforme une question politique, je ne chercherai jamais, pour elle, à creuser un fossé dans le parti républicain.

On ne pourra contester que j'aie, en toute circonstance, géré avec économie les finances de l'État. Je n'ai pas hésité à poursuivre cette voie, pour dire la vérité, à remonter certain courant qui entraînait la Chambre. L'expérience m'a prouvé que le Parlement savait entendre ce langage. La dernière discussion sur les crédits de la marine en fait foi.

Après avoir remercié les organisateurs de la réception, et spécialement le colonel Prigent, du 103e d'infanterie, M. Caillaux a terminé par ces mots :

Je lève mon verre à l'armée nationale, à ceux qui vont si vaillamment en Chine porter le drapeau de la France, à ceux qui, au loin, vont défendre la grande cause de l'humanité et de la civilisation!

Un survivant de la *Frœnée*, le quartier-maître Henry, de Fresnay-sur-Sarthe, a été présenté au ministre qui l'a vivement félicité d'avoir échappé au désastre.

M. Méline à Remiremont

M. Méline a présidé, hier, comme il le fait chaque année, le concours final du comice agricole de l'arrondissement de Remiremont.

Le matin a eu lieu la distribution des récompenses. A cette occasion, M. Méline a prononcé un discours dans lequel il a insisté surtout sur la nécessité de répandre de plus en plus l'emploi des engrais, afin d'assurer à la fois le profit pour l'agriculture et la vie à bon marché pour le consommateur.

A midi, un banquet de 300 couverts a eu lieu.

Après le toast du sous-préfet au président de la République, un toast du maire de Remiremont à M. Méline et un autre toast du maire de Tarascon à l'ancien président du conseil au nom des agriculteurs du Midi, M. Méline prend la parole et prononce un discours qui a obtenu le plus grand succès.

Les journaux, toujours bien informés, dit-il en débutant, vous ont appris que je devais prononcer au banquet de notre comice un grand et important discours. Ils ont eu raison, puisque je me propose de vous parler d'agriculture. Je ne connais pas, en effet, de sujet plus important, plus intéressant que celui-là; je n'en connais pas non plus, par le temps qui court, de plus fortifiant et de plus rasséréant. Il est bien supérieur à la politique pure, surtout en ce moment, et j'avoue que j'éprouve une vraie satisfaction à détourner mes regards de beaucoup de tristes choses pour les reporter sur cette ruche admirable qui, laissant de côté toutes les questions irritantes, toutes les querelles de parti, travaille silencieusement, avec un courage et une opiniâtreté infatigables, à la prospérité et à la grandeur de la France.

Ce qui prouve bien, d'ailleurs, que l'agriculture est supérieure à la politique, c'est que c'est toujours elle qui répare les fautes de la politique et des politiciens. Que les gouvernements gaspillent les ressources du pays en les lançant dans les aventures désastreuses, que les majorités parlementaires mettent le budget au pillage pour satisfaire les appétits de leur clientèle et faire la surenchère électorale, l'agriculture est toujours là pour combler le déficit, rétablir l'équilibre du budget, soutenir le crédit financier de la France et en faire le premier crédit du monde. Elle est l'inépuisable bas de laine où tout le monde — État, départements, communes — puise à pleines mains sans en trouver le fond.

Les gouvernants ne le savent que trop, et c'est pour cela qu'ils ont toujours la tentation d'abuser de cette excellente vache à lait. La tentation est d'autant plus grande que l'agriculture a le malheur d'offrir au fisc une proie toujours facile à saisir et qui ne peut échapper à sa griffe. La terre, c'est, hélas! un merveilleux instrument de fiscalité; elle ne peut pas, comme les capitaux mobiliers, quand on la frappe trop fort, émigrer à l'étranger ou se volatiser comme l'or et l'argent. Elle est toujours là, comme la bête de somme des budgétivores, et, quoi qu'elle fasse, il faut qu'elle paye.

C'est ainsi qu'elle supporte toujours la plus grosse part des impôts, ce qui explique suffisamment pourquoi elle n'aime pas les impôts nouveaux.

Elle sait d'avance que ceux qu'on projette, que ce soit l'impôt progressif ou dégressif sur les successions ou l'impôt global sur le revenu, finiront toujours par retomber sur elle. Ce sera une prime nouvelle donnée à ses frais aux valeurs mobilières, qu'il est si facile de dissimuler, de donner de la main à la main ou de placer sous le nom d'un tiers.

Aussi l'agriculture préfère-t-elle de beaucoup à la politique des impôts nouveaux la politique d'économies; mais c'est la seule à laquelle on ne songe pas et qu'on remet toujours au lendemain.

Puis, M. Méline met en évidence la force de résistance de l'agriculture. Cette résistance est due aux deux vertus capitales des agriculteurs : l'acharnement au travail et l'esprit d'économie. Il invite les agriculteurs à compléter le mouvement de progrès agricole, qui n'est pas niable et s'affirme avec un éclat irrésistible dans notre grande et magnifique Exposition. Il leur conseille de s'unir, de s'associer. C'est grâce à l'organisation collective qu'ils sauront venir à bout de toutes les difficultés. C'est de l'entente commune des agriculteurs des Vosges qu'est sorti d'abord le syndicat qui leur a permis de se procurer aux meilleures conditions possibles des engrais, des semences et des machines, et qui est devenu le pivot de tant de créations utiles, puis, c'est du syndicat qu'est sortie la Banque mutuelle agricole de Remiremont, qui, par son fonctionnement régulier et sa bonne organisation, est devenue un modèle que tout le monde copie. Et le mouvement va s'accentuer maintenant que la Banque régionale d'Épinal va apporter son puissant concours à toutes les banques locales de la région et prendre leur papier à un taux d'intérêt réduit.

M. Méline exprime le vœu que les agriculteurs, rompant avec les préjugés courants, frappent plus souvent à la porte de la banque, qu'ils ne s'imaginent pas qu'il n'y a que les gens gênés qui empruntent, qu'ils imitent les industriels qui ont tous leur banquier et qui s'en trouvent fort bien.

Il conseille aux agriculteurs d'organiser eux-mêmes la vente de leurs produits par la création de sociétés coopératives chargées de centraliser la production et de l'écouler au fur et à mesure des besoins de la consommation. Ces sociétés n'auront qu'à s'entendre avec les banques mutuelles agricoles pour obtenir d'elles les avances d'argent nécessaires pour permettre aux producteurs d'attendre la réalisation de la vente de leurs produits.

C'est dans cette direction nouvelle, conclut M. Méline au milieu des applaudissements, qu'il faut aujourd'hui orienter l'agriculture française; elle entre maintenant dans la phase commerciale, et il faut qu'elle aille jusqu'au bout. Ce sera la dernière étape de son émancipation définitive.

Quand elle l'aura franchie, elle sera arrivée à son but et reprendra la place qui lui appartient. Elle sera la première industrie du pays, parce qu'elle sera la plus sûre, et on verra affluer vers elle les capitaux et les intelligences. Sans doute, elle ne conduira pas à la grande fortune, elle n'y conduira probablement jamais; mais elle donnera, ce qui vaut mieux, la sécurité dans le bien-être et l'indépendance. Nous aurons ainsi réalisé l'idéal de la vraie démocratie, qui reposera désormais sur des citoyens libres, vivant de leur travail et contents de leur sort.

L'Institut psychique international

Aujourd'hui, le quatrième congrès international de psychologie s'ouvre au palais des Congrès. Plus de 400 congressistes venus de tous les pays y prendront part. Ce congrès s'occupera d'une création toute nouvelle et de grand intérêt : celle de l'Institut psychique international.

L'idée de fonder un institut destiné à l'étude de la nature psychique de l'homme a trouvé un accueil des plus chaleureux parmi les esprits les plus éminents de tous les pays. En France, ce sont MM. d'Arsonval, Bouchard, Duclaux, Marey, de l'Académie des sciences, M. Th. Ribot, de l'Académie des sciences morales, et M. Sully Prudhomme, qui font partie du conseil international d'organisation de l'Institut psychique. Ils apportent à cette nouvelle science, la psychologie, l'appui des méthodes élaborées par les sciences précises, un esprit aussi large et audacieux dans l'hypothèse que sagace et froid dans l'examen. M. Fouillée, de l'Institut, les professeurs Bergson, Tarde et Séailles représentent d'une manière si autorisée le côté philosophique et social de l'entreprise.

Sir William Crookes, Fr.-H. Myers, James Sully, Oliver Lodge en Angleterre, Schrenk-Notzing en Allemagne, Lombroso en Italie, Mendeléef et Acharovicz en Russie, William James et Mark Baldwin aux États-Unis d'Amérique, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, assurent à cette entreprise son caractère éminemment et activement international.

M. Charles Richet, de l'Académie de médecine et directeur de la *Revue scientifique*, le docteur Pierre Janet, de la Salpêtrière, M. Aswald Murray, de Londres, ont dirigé en qualité de membres du comité exécutif de l'Institut psychique cette vaste entreprise. Aidés par M. Arthur Raffalovich, correspondant de l'Institut, qui s'est chargé de l'organisation financière et par M. S. Youriévitch, attaché à l'ambassade de Russie à Paris, secrétaire général.

Ainsi va être fondé, pour l'étude des phénomènes de la conscience, de la pensée, de la nature psychique de l'homme, un centre spécial, un institut, avec cours et enseignements, des laboratoires appropriés, une clinique pour traiter les malades nerveux et psychiques. De plus, l'Institut psychique a groupé autour de lui les plus hautes autorités scientifiques qui ont résolu, avec les moyens que leur présentera un institut pareil, d'aborder avec un esprit large et impartial l'étude de phénomènes encore obscurs, mais d'un intérêt capital pour l'esprit humain, tels que la suggestion à distance, la télépathie, la lucidité, la médiumnité. Ainsi l'ère de routine sera enfin terminée et celle des recherches sérieuses et impartiales va commencer.

En dehors de l'intérêt philosophique et scientifique, la création de l'Institut psychique a une valeur sociale importante. Beaucoup de maladies nerveuses, des dispositions criminelles, ne pourront elles pas être guéries, et l'éducation ne deviendra-t-elle pas bien plus efficace si les différents processus de la conscience sont mieux connus?

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 20 août. — Les faibles pressions signalées hier au sud de l'Irlande se sont propagées vers l'est et le nord (Shields, 757 mm.). Le baromètre reste supérieur à 765 mm. dans le sud de la Russie.

Le vent est faible d'entre sud et ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan; il est très faible de l'est en Provence.

Des pluies sont tombées dans le nord-ouest de l'Europe : en France, des orages ont éclaté dans toutes les régions.

On a recueilli 9 mm. à Paris, au Mans, 3 à Lorient, 2 à Bordeaux.

La température a baissé dans le nord du continent; elle était, ce matin, de 9° à Bodo, 15° à Paris, 17° à Moscou, 24° à Alger.

On notait 13° au puy de Dôme et au mont Aigoual, 7° au pic du Midi.

En France, des ondées orageuses sont probables avec température voisine de la normale.

A Paris, hier (après-midi), nuageux, orage cette nuit. Moyenne d'hier 19° août, 23°, supérieure de 3°8 à la normale.

Depuis hier midi, température maxima, 22°3, minima, 14°7.

A la tour Eiffel : maximum, 28°3; minimum, 12°7.

Baromètre à 7 heures du matin, 758 mm. 6; stationnaire à midi.

DEUX FOIS DÉCORÉ. — Dans la liste des chevaliers de la Légion d'honneur nommés, par le ministre du commerce, à l'occasion de l'Exposition universelle, se trouve le nom de M. Bonnet (Arthur-Aimé), ingénieur de la voie à la compagnie des chemins de fer de l'Ouest (médaille d'or).

D'autre part, dans la promotion du ministre des travaux publics, parue au *Journal officiel* le 7 août dernier, figure parmi les chevaliers M. Bonnet (Arthur-Aimé), ingénieur ordinaire de 1re classe au corps des ponts et chaussées, vingt-quatre ans et demi de services.

Nous avons pris des renseignements à ce sujet et il en résulte que M. Bonnet a été décoré deux fois.

La chancellerie de la Légion d'honneur va rectifier cette erreur.

LA SEPTIÈME COURSE EN BALLON. — Le succès de la septième course en ballon a été immense. Vingt-deux ballons français et même, croyons-nous, tous parisiens, sont partis, de trois heures et demie à quatre heures, de l'enceinte du bois de Vincennes. Jamais on n'avait vu une flottille aérienne aussi nombreuse, le plus grand nombre connu de départs simultanés étant de douze seulement. Aussi la recette a été excellente.

Les concurrents avaient presque tous profité de la liberté qu'on leur avait laissée pour donner l'hospitalité à un grand nombre d'amateurs et de dames. Une soixantaine d'êtres humains sont partis gaiement dans la direction de Nanteuil, à une quarantaine de kilomètres. La plupart ont dû être débarqués à l'étape intermédiaire de Juilly.

L'attribution des prix, avec un programme si compliqué, trop compliqué même, a dû être des plus épineuses. Aussi le commandant Renard est parti en automobile pour Nanteuil aussitôt après la clôture de la séance. Il était accompagné par M. Hergesell, président du comité international de la course. Ce savant, qui dirige le bureau central d'Alsace-Lorraine, ne demanderait pas mieux que de prendre part lui-même à la course en hauteur, à condition qu'on lieu d'handicaper sa nacelle avec des sacs de lest on remplirait son ballon de gaz hydrogène pour lui permettre d'atteindre de nouveau le niveau de 8,000 mètres, où il s'est élevé à plusieurs reprises dans les ascensions qui l'a dirigées.

Le concours de cerfs-volants n'a pu avoir lieu à cause de la faiblesse du vent. Il est bon de remarquer que la direction était excellente pour un concours de distance. La route des voyageurs n'aurait été barrée que par la Baltique ou la mer Glaciale; on aurait pu obtenir d'excellents records et remettre à plus tard la chute de la pluie de ballons dont on a gratifié quelques villages des environs de Paris.

L'ACCIDENT DE LA PASSERELLE DES INVALIDES. — Un des blessés de l'accident d'avant-hier, M. Auguste Lecaille, est mort ce matin d'une fracture du bassin, à l'hôpital de la Charité. M. Lecaille, qui était âgé de soixante-six ans et habitait à Lille, 2, rue de la Plaine, était venu passer quelques jours à Paris et devait repartir hier dimanche pour Lille.

Des autres blessés, quatre restent en danger de mort. Ce sont MM. Henri Reigagne, dont la mère a succombé avant-hier soir, et Auguste Guérineau, Mmes Joséphine Brunod et Léopoldine Didier. On nous donne de tous les autres des nouvelles satisfaisantes.

Hier matin, le président de la République a fait remettre au préfet de police une somme de 1,000 fr. pour être distribuée aux familles des victimes. M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, a de son côté informé M. Lépine qu'il mettait à sa disposition la somme nécessaire pour parer aux premiers besoins; il a, en outre, chargé son chef de secrétariat, M. Coussol, de prendre des nouvelles des blessés. Enfin, le général André a envoyé un de ses officiers d'ordonnance auprès du capitaine Bonvalot, qui a, nous l'avons dit, un poignet fracturé.

L'enquête sur les causes de l'accident se poursuit par les soins de M. Boursy, juge d'instruction, qui a entendu de nombreux témoins et a désigné comme architecte-expert M. Marbeau; celui-ci a examiné hier après-midi, en compagnie de M. Bunel, architecte de la préfecture, les débris de la balustrade qu'on avait mis sous scellés. De son côté, M. Pédal, commissaire de police, a interrogé hier et ce matin, une cinquantaine de témoins de l'accident. Il résulte de l'ensemble de leurs dépositions que le cri de : « Au feu! » dont on parlait hier, n'aurait pas été poussé. On aurait seulement crié : « Ça craque! » au moment où la balustrade s'effondrait; et c'est la persistance des curieux à rester au même endroit de la passerelle qui aurait été cause de l'accident.

Enfin, le docteur Socquet, médecin légiste, est allé ce matin aux Invalides pour se rendre compte *de visu* de la façon dont étaient tombés les blessés.

Les travaux de réparation de la balustrade sont commencés. Jusqu'à ce qu'ils soient terminés, la passerelle ne sera accessible au public que du côté du trottoir roulant.

LA GRÈVE DES COCHERS DE FIACRE. — Nous avons raconté hier la manifestation faite par les grévistes au cimetière de Saint-Ouen sur la tombe de Carrière, l'ancien directeur de la grève de 1893.

Cette manifestation s'est terminée sans incident. Sur l'invitation de MM. Roulet, président du comité de la grève, et Calmels, secrétaire du syndicat, les assistants se sont rendus dans un café situé en face du cimetière et tenu par un membre honoraire de la chambre syndicale.

La M. Roulet a protesté contre la décision du gouvernement qui avait empêché M. Calmels de parler sur la tombe de Carrière. M. Calmels et d'autres orateurs ont également fait entendre de virulentes protestations. Puis les grévistes ont, par petits groupes, au milieu des curieux massés sur leur passage, regagné Paris.

Ils se réunirent cet après-midi, comme d'habitude, à la Bourse du travail.

Le préfet de police a reçu de nombreuses plaintes du public contre des cochers qui, samedi soir, avant et après la fête de nuit de l'Exposition, avaient refusé de transporter les voyageurs ou avaient exigé d'eux un prix excessif.

UNE RIXE ENTRE OUVRIERS ITALIENS ET FRANÇAIS. — Depuis quelque temps déjà, une vive animosité régnait entre ouvriers français et italiens employés aux verreries Legras et Cie, 95, avenue de Paris, à la Plaine-Saint-Denis.

Hier, vers dix heures du soir, une vingtaine d'ouvriers appartenant aux deux nationalités se rencontraient en face d'un débit de vin tenu par M. Retord, 92, avenue de Paris. Une discussion très vive s'engagea. Bientôt on en vint aux coups. Plusieurs ouvriers italiens étaient armés de longs couteaux-poignards. De leur côté, les ouvriers français avaient des revolvers. Il y eut de nombreux blessés.

A l'arrivée des agents, les combattants prirent la fuite dans des directions diverses, chacun des deux camps emportant ceux de leurs blessés qui pouvaient marcher. Mais sur le champ de bataille six combattants, tous grièvement frappés, étaient restés. Pascuale Reale et Jules Houvion, qui ont reçu, l'un deux balles de revolver, l'autre plusieurs coups de couteau, ont été transportés à l'hôpital de Saint-Denis; Jules Desrosiers et Auguste Abrioux, à l'hôpital Lariboisière; Georges Cormillot, demeurant à Saint-Denis, 24, impasse Chaudron, est soigné à son domicile; Camille Desrosiers, frère de Jules Desrosiers, est, lui aussi, soigné à son domicile. Enfin, une femme, Mme Constance Grangier, qui a été blessée dans la bagarre, a été transportée chez elle.

M. Dhoumme, commissaire de police, s'est rendu ce matin, à neuf heures, tant à l'hôpital Lariboisière qu'à celui de Saint-Denis, et a procédé à l'interrogatoire des blessés.

Les blessures de Houvion paraissent très graves. Il a déclaré que Reale était son agresseur.

Un nommé Louis Wagner, ouvrier verrier, âgé de vingt-deux ans, demeurant 18, rue Trézel, a été arrêté. Cet individu serait l'auteur des blessures reçues par Jules Desrosiers.

Trois agents de la sûreté ont été envoyés par M. Cochefert à la Plaine-Saint-Denis, afin de rechercher les auteurs de cette bagarre.

INCENDIE À BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — Le feu s'est déclaré, hier après-midi, dans la pâtisserie Billère, place de Strasbourg, à Bagnères-de-Bigorre, et quelques instants après six immeubles étaient embrasés.

Par suite du manque d'eau et de l'insuffisance des secours, la pâtisserie Billère, les épiceries Dusser et Lagard, le café Lefaillé, la boucherie Portesseau et une partie de la maison du docteur Cazales, au rez-de-chaussée de laquelle est installé un magasin de nouveautés, ont été complètement détruits.

On a eu à déplorer plusieurs accidents. Une échelle sur laquelle se trouvaient cinq pompiers s'est rompue, et l'un d'eux est mort sur le coup, la colonne vertébrale brisée; un second a eu la jambe cassée, un autre le bras cassé, et les deux derniers des contusions multiples. Un sauveteur a eu aussi le crâne fracturé par une ardoise tombant d'une toiture.

Les pompiers de Tarbes, arrivés vers huit heures, ont pu circonscrire le fléau et s'en rendre entièrement maîtres après deux heures d'efforts.

NAUFRAGE. — On nous écrit de Cette :

« Le brick-goélette italien *Mariana*, du port de Gênes, monté par sept hommes d'équipage, s'est jeté à la côte en vue de Palavas, dans la nuit du 17 au 18 août, au cours d'un orage qui s'était déchaîné sur la région.

» L'équipage a pu être sauvé. Au matin, le navire, renfloué, a été remorqué dans le port de Cette. »

INFORMATIONS DIVERSES

— Les fêtes offertes du 19 au 23 août par le personnel français des postes, des télégraphes et des téléphones, en l'honneur des représentants des offices étrangers, ont commencé hier par une réception dans les salons du ministère du commerce.

M. Mougeot, malgré un deuil récent et cruel, a tenu à recevoir lui-même les délégués français et étrangers. Plus de 800 délégués de Paris, des départements et de l'étranger ont pris part à cette première réunion, toute de confraternité internationale.

— Par décret, est approuvée la délibération, en date du 8 juin 1900, par laquelle le conseil municipal d'Aubervilliers a attribué à des voies publiques de cette commune les dénominations de « Sadi-Carnot », « Félix Faure » et « Villebois-Mareuil ».

— Nous avons dit que l'anecdote de la statuette hindoue offerte à M. Sadi-Carnot, reproduite par la *Chronique médicale*, était empruntée à Mme Daniel Lesueur. On nous prie de faire observer toutefois que Mme Daniel Lesueur s'était bornée à désigner par des périphrases, très transparentes d'ailleurs, les personnages mêlés à cette anecdote. C'est le docteur Callamand qui en a donné la clef.

— Parmi les personnalités appelées à venir saluer le président de la République pendant l'imposante cérémonie de la distribution des récompenses dans la grande salle des Fêtes de l'Exposition figurait M. Marius Dubonnet, le chef de l'importante maison Dubonnet, si universellement connue. La faveur dont l'apéritif tonique préparé par cette maison et vendu le plus généralement sous le nom de « Dubonnet » jouit dans le public et les services réels rendus à l'alimentation et à l'hygiène par sa propagation, le désignaient tout naturellement à l'attention du jury supérieur de l'Exposition, lequel a été unanime à accorder au « Dubonnet » la plus haute récompense, c'est-à-dire le grand prix de l'Exposition universelle de 1900. Nous sommes heureux de joindre notre voix à celle des nombreux amis de M. Marius Dubonnet pour le féliciter de cette distinction si méritée.

A TRAVERS LES CONGRÈS

Congrès de l'hypnotisme

Le 2e congrès international d'hypnotisme expérimental et thérapeutique vient de se tenir à Paris.

Le professeur F. Raymond, à qui avait été attribuée la présidence du congrès a, dans un intéressant discours, indiqué l'état des recherches qui ont pour objet l'étude des phénomènes du sommeil hypnotique et de la suggestion, « recherches empreintes du plus pur esprit scientifique médical ». Il a salué la mémoire de Charcot, qui est parvenu à mettre en évidence le déterminisme, et les lois scientifiques du somnambulisme, et il a rendu un hommage égal à l'école de la Salpêtrière et à l'école de Nancy.

On peut dire, ajoute-t-il, que si le mérite de l'école de la Salpêtrière a été de chercher le déterminisme dans ces phénomènes de l'hypnotisme, le mérite de l'école de Nancy a été de chercher la pensée, les faits psychologiques dans ces mêmes phénomènes.

Eh bien! il faut savoir le reconnaître, les recherches et les découvertes de ces deux écoles n'auraient pas abouti au terme qu'elles ont atteint si elles étaient restées isolées. Précédemment, bien des travaux analogues avaient déjà vu le jour sans avoir eu l'heur d'intéresser le monde scientifique.

Ainsi la classification méthodique des phénomènes qui ressortissent au somnambulisme, classification fondée sur des caractères objectifs, avait déjà été tentée bien des fois par des magnétiseurs. Mon collaborateur Pierre Janet a signalé un point d'histoire peu connu : On retrouve, dans certains écrits consacrés à l'étude de l'ancien magnétisme animal, dans des livres qui datent de 1840, la fameuse division du sommeil hypnotique en trois états ou phases. Despine disait déjà : « catalepsie, somnambulisme mort et somnambulisme vivant ». D'autres auteurs groupaient de la même manière les manifestations du somnambulisme.

Je vous rappelle aussi que la recherche des caractères matériels, somatiques, des manifestations du somnambulisme avait été poursuivie par ceux qui s'intitulaient les *fluidistes*. Ceux-là représentaient les contractures comme des marques matérielles de l'action de leur fluide.

Pour ce qui est de l'interprétation psychologique des phénomènes de l'hypnotisme, elle ne diffère pas foncièrement de l'ancienne explication présentée jadis, avec tant de talent, par Bertrand et ses adeptes et qui consistait à expliquer tout par l'influence de l'imagination.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil; la querelle qui s'est élevée entre l'école de la Salpêtrière et l'école de Nancy n'est que le renouvellement de celle qui divisait autrefois les *fluidistes* et les *animistes* et qui remplissait les colonnes des journaux de l'époque, consacrés à l'étude du magnétisme animal.

Soyons éclectiques, et nous serons justes. Reconnaissons que les succès scientifiques et thérapeutiques de l'hypnotisme sont attribuables non pas au triomphe de l'une des deux doctrines sur l'autre, mais à la conciliation et aux efforts communs des deux écoles dont je viens de parler. Cette conciliation était beaucoup plus facile à réaliser à notre époque que précédemment. On ne pouvait admettre, jadis, qu'un fait pût être déterminé scientifiquement, du moment qu'il était d'ordre psychologique. Expliquer un phénomène en faisant intervenir la pensée, l'imagination, c'était, disait-on, s'abandonner à l'arbitraire. Les fluidistes ne se lassaient point d'opposer semblable objection aux théories des animistes.

Or, on a fini par se convaincre, sous la double influence de l'école de la Salpêtrière et de l'école de Nancy, que les maladies nerveuses, par conséquent aussi les manifestations de l'hypnotisme, sont susceptibles d'un déterminisme rigoureux, malgré qu'elles nous mettent souvent en présence de phénomènes d'ordre psychologique. On s'est attaché à déchiffrer les lois qui régissent la suggestion, l'attention, l'émotion, la mémoire, l'association des idées, les lois des phénomènes physiologistes cérébraux concomitants. Les découvertes déjà faites dans cette voie de recherches ont permis de mettre de l'ordre et de retrouver la trace du déterminisme dans les anciennes observations relatives au somnambulisme qu'enveloppait une si épaisse confusion.

C'est dans cette notion du déterminisme psychologique que les deux écoles se sont réconciliées. Voilà une preuve nouvelle dans ce fait que la Société de l'hypnotisme de Paris, qui vous a réunis, s'intitule en même temps Société de psychologie.

C'est donc bien, si je ne m'abuse, le développement d'une psychologie scientifique et médicale, préparé par les recherches convergentes d'un certain nombre de philosophes et de médecins, qui a été la raison principale de l'estime que l'on accorde aujourd'hui aux études qui se rapportent à l'hypnotisme. Au lieu d'une opposition stérile devenue dangereuse, il nous faut reconnaître une association féconde : les noms de l'école de la Salpêtrière et de l'école de Nancy, unis désormais,

résument je ne dis pas les études sur le somnambulisme, vieilles de plusieurs siècles, mais leur entrée dans le domaine de la science officielle.

Congrès international d'homéopathie

Le congrès d'homéopathie, présidé par M. P. Jousset et ayant pour présidents d'honneur MM. Bonino, de Turin, Dudgeon, de Londres, Mac-Coelland (États-Unis), et pour secrétaire général M. Léon Simon, ne s'en est pas tenu à des discussions purement doctrinales ou à des énumérations de « cas intéressants ». Il y a bien eu des premières, comme celle qu'a provoquée l'allocution de M. P. Jousset sur « la doctrine en thérapeutique », et des dernières, comme celle de M. Arnulphy, de Nice, sur l'action de différents médicaments dans les maladies du cœur; mais les travaux les plus intéressants, peut-être, sortaient du cadre habituel.

Les mémoires de M. Dudgeon sur la bactériologie et l'homéopathie, de M. Jousset sur l'opothérapie, de M. Parenteau sur les troubles circulatoires de l'œil, de M. Price sur les actions primitives et secondaires des médicaments, de M. Chandra Ghosh (Indes anglaises) sur le diabète sucré et la peste, méritent spécialement d'être cités, et aussi un travail de M. Ecalle sur la préparation des alcoolatures et le dosage des alcaloïdes qu'elles renferment. Une discussion sur l'histoire et les intérêts professionnels de l'homéopathie a rempli la dernière séance de manière instructive. Au cours du congrès a